RESPONSABLE DES JUGES POOMSE DE LIGUE (RJL)



PRE-REQUIS

- -Etre reconnu pour incarner les valeurs de nos disciplines.
- -Avoir son passeport sportif à jour.
- -Etre licencié(e) dans la région dans laquelle il postule.
- Etre titulaire d'au moins le 6e dan FFTDA (délivré par la CSDGE).
- -Etre juge national, au minimum,
- -Maitriser les différentes technologies inhérentes à son environnement.
- -Qualité managériale avérée.

MISSIONS

- -Incarne les valeurs de nos disciplines (de part sa fonction, il doit être exemplaire dans son attitude et cela en toute circonstance).
- -Est garant de l'application des Directives Techniques Nationales au service de l'intérêt général.
- -Anime l'effectif des juges poomsé de la lique.
- -Assure la formation initiale et continue des juges.
- -Promeut la fonction de juge et recrute des nouveaux juges.

- Mobilise et anime les responsables des juges des départements, le cas échéant.
- -Assure le bon déroulement des compétitions sur son territoire d'un point de vue des effectifs de juge.
- -Vérifie au préalable et met en œuvre les environnements informatiques inhérents au bon fonctionnement d'une compétition poomsé.
- -Met en œuvre et coordonne les différents examens de juges.
- -Réalise et présente un bilan de son activité.
- -Sur convocation du DTN, il participe au regroupement concerné.

NOMINATION

Par le DTN, sur proposition du président de ligue.